



**MAIRIE DE LANTENNE VERTIERE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2018**

L'an deux mille dix-sept, le 25 mai à 20h30, les membres du conseil municipal de LANTENNE-VERTIERE se sont réunis sous la présidence de Monsieur Thierry MALESIEUX, le Maire.

Présents : T MALESIEUX (a procuration de L CLERC), JJ VITTOT, C LEMONIER, S VANDENBUSSCHE, G DECURE, , R DEBERNARD, M DURO, R FASSENET, F LAZERAT, K ODILLE, O MATHIAN, C SIMON, C TRIVELLIN.

Secrétaire de séance : René FASSENET

Suite à l'invitation du maire, M Martin (nouveau directeur de Wienerberger) est venu au conseil municipal pour se présenter et participer à un moment d'échange avec les élus.

Une modification de l'ordre du jour est votée à l'unanimité. Le point 0 est rajouté à savoir «choix de l'entreprise pour la réalisation d'un filtre planté de roseaux et des mesures compensatoires»

0 CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA REALISATION D'UN FILTRE PLANTE DE ROSEAUX ET DES MESURES COMPENSATOIRES :

A l'issue de la consultation lancée par la commune trois entreprises ont répondu. Suite à l'ouverture des offres qui a eu lieu le 25 Mai 2018, la commission propose le choix de l'entreprise et le montant de travaux suivants :

- Offre du groupement d'entreprises SYNTEA / BONNEFOY pour un montant de 702 285,51 € HT

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le choix de cette entreprise. Toutefois, les travaux ne débiteront que sous réserve de l'obtention des accords de financement.

I ACQUISITION FONCIERE :

Suite à la demande de vente à la commune par un administré propriétaire d'un terrain faisant partie d'un espace réservé dans le PLU, il a été demandé une estimation par le Domaine. Cette estimation a été fixée à 1€ le m². A l'unanimité, le conseil municipal décide d'acquérir ce terrain.

II PRESENTATION DU PROJET DE LA PLACE DE LA FONTAINE :

Suite à diverses réunions, Ingénierie ABCD a fait une proposition d'aménagement de la place de la fontaine en tenant compte des remarques des membres du conseil. Le conseil municipal valide à l'unanimité ce projet.

III EMPLOIS JEUNES ETE :

La commune reconduit cette année l'opération « emploi jeune été ». 5 postes sont à pourvoir pour les périodes du 06 au 10 août et du 13 au 17 août. Les candidats doivent être âgés de 16 à 18 ans.

IV QUESTIONS DIVERSES :

- L'enquête publique concernant le projet éolien débute le 4 juin et se termine le 13 juillet. Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture. Le commissaire enquêteur sera présent le 04 juin de 14 à 17h, le 15 juin de 10 à 13h, le 30 juin de 9 à 12h et le 09 juillet de 16 à 19h.
- Une visite au public du centre de tri et de l'usine d'incinération de Noidans-le Ferroux est organisée par le Sytevom le 02 juillet de 17 à 19h.
- Le terrain de pétanque vers la salle des fêtes est en cours de réaménagement. Celui vers l'école sera également remis en état.
- Les travaux rue de la mairie concernant l'enfouissement des réseaux secs et installation de l'éclairage public débutera à partir du 15 août.
- Les cellules pour les associations dans le hangar municipal seront installées début juin.

La séance est levée à 23h